

Athénée provincial mixte Raoul Warocqué

8/10 rue de l'Enseignement
7140 Morlanwelz
064/43.20.30
www.athénée_morlanwelzmariemont.be
Projet d'établissement

« Transmettre et accompagner vers l'autonomie »

Un projet d'établissement, un projet d'éducation, un projet professionnel

Emancipation

Education

Instruction

Table des Matières

A. <u>Une page d'histoire</u>	p.4
B. <u>Des principes, une philosophie, un regard sur le monde</u>	p.5
C. <u>Description de l'Etablissement</u>	p.8
D. <u>Organisation de l'évaluation :</u>	p.9
1. Premier degré commun	p.9
2. Pour les 2 ^e et 3 ^e degrés de l'Enseignement Général de Transition et Technique de Transition	p.11
3. Pour les deuxièmes degrés de l'enseignement technique de qualification et de l'enseignement professionnel	p.12
4. Organisation du premier degré	p.12
5. Activités de remédiation	p.13
E. <u>Des projets, des actions conformes à notre déclaration d'intention.</u>	p.14
1. La promotion des valeurs démocratiques	p.14
2. L'engagement dans un projet de société conforme aux notions de développement soutenable	p.14
3. Des stages sportifs structurants pour les sections éducation physique	p.14
4. La promotion de l'apprentissage des langues étrangères	p.15
5. Une politique de voyages scolaires strictement culturels, éducatifs et/ou sportifs	p.15
6. Le soutien à l'apprentissage par les nouvelles technologies	p.15
7. L'achat de matériel adapté	p.15
8. L'accueil d'élèves présentant un handicap dans l'école	p.16
9. La mise en place d'un politique de manger sain au cœur du restaurant scolaire	p.16
10. Un conseil de participation ouvert sur le monde et lieu d'apprentissage	p.16
11. La transition primaire secondaire	p.17
12. La préparation aux études supérieures	p.17
13. Le soutien à l'acquisition d'une culture scientifique	p.17
14. La lutte contre les assuétudes	p.18

15. L'organisation de stages professionnels dans le qualifiant	p.18
16. L'éducation orientante au sein de l'école	p.18
17. La pratique artistique, la connaissance du patrimoine	p.19
18. Des enseignants tournés vers la prise en charge d'élèves en difficulté	p.19
19. Une gestion centrée sur la communication	p.20
20. Politique en matière de frais scolaires	P.20

A. Une page d'histoire

L'Athénée Provincial Warocqué tel qu'il existe à ce jour est l'aboutissement de la fusion de quatre établissements scolaires.

Les raisons qui ont motivé leur création relèvent des domaines économique, social et philosophique.

Créés successivement en 1909, 1914, 1920 et 1962, l'Athénée Provincial du Centre, le Lycée Warocqué, les Ecoles Horticoles Provinciales de Mariemont et l'Ecole Communale Professionnelle de Chapelle-lez-Herlaimont, répondaient à un besoin économique local de main-d'œuvre formée à tous les niveaux; les écoles et les petites, moyennes et grandes entreprises de Morlanwelz et des environs tissaient un réseau interactif d'offres et de demandes, dans un climat d'essor global de la région.

Outre la volonté de diffuser un bon niveau d'enseignement, les fondateurs, Raoul Warocqué pour l'Athénée et le Lycée, Paul Pastur pour l'Ecole d'horticulture imprimèrent un idéal philosophique qui sous-tendaient les méthodes d'enseignement et le modèle éducatif des jeunes; en effet, les fondateurs ont voulu pour tous, filles comme garçons, des écoles dégagées de tout esprit dogmatique; la quête de vérité scientifique, basée sur la raison, plaçait l'instruction au-dessus des clivages politiques et philosophiques, le libre examen et la tolérance étaient les deux piliers de l'éducation; rejetant l'argument d'autorité, elle fait rechercher en toutes circonstances la solution objective argumentée par une critique constructive.

Aujourd'hui, l'Athénée Provincial Warocqué, issu en 1996 des fusions successives, se réclame plus que jamais des options qui ont présidé à sa création. Mais il s'inscrit désormais dans un environnement de désarroi économique et social, de repli sécuritaire et d'isolement individuel. Assurer une formation optimale des jeunes avec des moyens très contingentés ; privilégier le lien social, solidaire et multiculturel, dans un climat de liberté, de démocratie et de tolérance; et s'enrichir de la convergence de tous les partenaires de l'école considérés en tant qu'acteurs de l'institution, c'est là le défi à relever pour donner aux jeunes les moyens porteurs d'avenir, et le sens de l'adaptation au changement dans leur future société.

Le projet d'établissement s'inscrit dans cette perspective.

B. Des principes, une philosophie, un regard sur le monde

Le projet d'établissement conçu au sein de l'A.P.M.W. vise prioritairement à créer un climat propice à l'épanouissement des élèves. Son principal but est donc de poser le cadre qui les amènera à une situation de bien-être dans leur environnement scolaire, dans l'option choisie. S'inscrivant pleinement dans le modèle de société suggéré par le projet pédagogique de la Province de Hainaut, le projet d'établissement s'attachera à promouvoir des valeurs telles que la solidarité, la laïcité, la responsabilisation, la démocratie. Elle renforcera chez le jeune le sentiment de confiance en soi, la capacité d'intervenir activement et de façon critique au sein de la société.

L'école est le lieu où tout se joue : on y acquiert des compétences et un savoir, on y apprend à apprendre et à devenir, à se respecter et à respecter les personnes et les objets, on y communique ses émotions en s'initiant au dialogue.

Dans le contexte socio-économique incertain de notre époque, en particulier dans notre région, devant l'évolution des liens sociaux, et en particulier au sein de la famille, les enseignants jouent aujourd'hui un rôle majeur.

Chaque jour, ce sont eux qui rencontrent les jeunes dans leur réalité, et dans le questionnement parfois douloureux que peut générer la création de leur projet de vie et de leur parcours d'apprentissage.

La gravité de la tâche des enseignants, des éducateurs et des directions font d'eux, au sens le plus large de ce terme des acteurs politiques de la société contemporaine.

La profonde mutation que subit leur métier place les enseignants dans l'obligation de se créer une nouvelle culture professionnelle, plus collective, plus participative, capable de faire de l'innovation pédagogique un usage critique pertinent.

Dans le même temps, la nature de la relation pédagogique implique un engagement de chaque professeur, de chaque éducateur, qui doit trouver la juste articulation entre ses valeurs personnelles et les valeurs du projet éducatif de son pouvoir organisateur, dans lequel s'inscrit le projet d'établissement, pour mettre en œuvre son action.

Cette implication doit être reconnue par les acteurs de la vie scolaire que sont les familles, les élèves et les représentants de la société civile.

Tous ceux qui délèguent à l'enseignement la mission d'éducation qui incombe à chaque adulte doivent le faire dans le cadre d'un contrat de confiance, seul susceptible d'engendrer le climat de respect mutuel dans lequel se fonde tout lien pédagogique.

Dans ce cadre, l'élève trouvera sa place pour progresser en toute autonomie, dans ses actes de citoyen et dans son parcours d'apprentissage. A l'athénée provincial mixte Raoul Warocqué, les élèves sont priés, dès le premier degré, d'adopter la démarche d'un partenaire engagé dans la relation éducative, et non celle d'un sujet passif alimenté en savoir et en assistance.

Les professeurs et les éducateurs accompagneront les jeunes gens dans leur parcours d'acquisition des compétences, des savoirs et des techniques en ayant le souci de transmettre des connaissances et des valeurs.

L'évaluation formative sera privilégiée, ainsi que le questionnement et la construction d'un jugement personnel par la pratique de l'autoévaluation, en référence à des grilles critériées construites collectivement, tant du point de vue de la discipline envisagée que du parcours scolaire, des socles de base aux compétences terminales.

La communauté éducative de l'APMW rejette tout dogmatisme. Les adultes qui la composent fondent leur démarche d'encadrement sur un rapport dialectique avec les jeunes, qui permet la confrontation dynamique des points de vue, dans le respect de l'opinion de chacun et dans le cadre structurant et balisé de la vie scolaire.

Cet objectif implique que toutes les dimensions des jeunes gens et des jeunes filles qui fréquentent notre établissement soient prises en compte. : la part de l'affectif, le rôle de l'émotion, le souci de l'intériorité, l'ouverture à la sensibilité esthétique sont intégrées dans les préoccupations quotidiennes du corps enseignant.

La transformation de l'institution scolaire, par la mise en œuvre de tests certificatifs standardisés, et la forte exigence en termes de performance et de compétition qui pèsent sur la société où les jeunes devraient s'insérer, place l'école en général, et donc la nôtre en particulier, devant une obligation de résultats.

Cependant, nous estimons que l'idéal d'école démocratique que nous poursuivons, véritable outil d'émancipation soutenu par une démarche active d'égalité des chances, doit favoriser d'abord l'orientation de l'élève en fonction de la maturation de son projet personnel.

L'échec, s'il a un sens, doit être expliqué, accompagné et positif, qu'il s'agisse d'une interrogation manquée ou d'un examen à représenter. L'échec ne peut être en aucun cas un instrument de sélection des élèves.

Chaque professeur, chaque éducateur prend en considération dans une évaluation qui sera confrontée à d'autres au sein du conseil de classe, la différence des acquis, le parcours antérieur, la différence des motivations, le poids des ruptures d'apprentissage et l'impact des milieux socio culturels.

Pour toutes les activités culturelles de l'école, le corps enseignant veillera scrupuleusement à accorder à tous une parfaite égalité, en ce compris en termes économiques, en s'appuyant, par l'intermédiaire du Comité de direction, sur les outils mis à disposition de l'institution : l'asbl de Solidarité et l'Amicale des Anciens.

Ces objectifs que nous nous sommes fixés exigent que règne dans l'école un climat de sérénité, de coopération de solidarité, fondé sur une communication active entre tous.

La classe et l'école sont des lieux de construction active de soi et des lieux de socialisation. L'élève y fait l'expérience de la vie en commun.

Aussi, le refus de la violence, sous toutes ses formes, une acquisition progressive du sens de la loi, les respect des autres et de soi-même sont exigés et attendus de chacun.

Les règles de la vie scolaire s'expriment dans le Règlement d'ordre intérieur et dans les documents qui régissent le mode de vie à l'école, pour les élèves, les enseignants et tous les membres de la communauté éducative. Elles sont claires, cohérentes, connues de tous et impliquent des sanctions et des arbitrages quand elles ne sont pas respectées.

Malgré ses mutations, l'Ecole reste avant tout un lieu structurant où se forge, dans une expérience collective, une pratique citoyenne adulte.

A l'écart de la Ville, mais pas à l'écart du monde, l'Athénée provincial mixte Raoul Warocqué, est un lieu de formation, de partage et de transmission : protecteur et ouvert, ancré dans une tradition d'égalité et de fraternité et engagé dans les enjeux contemporains, la décroissance, l'environnement, le refus des idéologies qui constituent des déni de démocratie.

Notre établissement entend offrir à ses élèves, dans la rigueur et la bienveillance, l'accompagnement dont ils ont besoin pour de venir des hommes libres.
Pour beaucoup de ses anciens, l'Athénée reste un repère apaisant dans des vies d'adultes que l'air du temps bouscule.

C. Description de l'Établissement

- Implantation du Plateau Warocqué :

Organisation d'un premier degré complet.

Accès aux cours de musique et de dessin.

Dès le second degré :

Choix de sections entre les options : Langues (B)
 Sciences (D)
 Economie (E)
 Education physique (G)

Possibilité de suivre le latin jusqu'en quatrième.

Au troisième degré :

Choix de sections : Langue, Sciences et mathématiques, sciences Langue (avec le choix d'une troisième langue, espagnol, italien, russe, chinois)

- Implantation de Chapelle
- Implantation de Mariemont
- Implantation du Colombi : Zone de travaux pratiques

Les élèves sont issus de toutes les couches sociales, et cherchent, avec leurs parents, à atteindre un niveau de maîtrise suffisant pour accéder à l'enseignement supérieur, soit à disposer de toutes les compétences techniques nécessaires à l'intégration du milieu professionnel auquel il se destine.

D. Organisation de l'évaluation

Les contenus de ce point sont des compléments d'information du Règlement Général des Etudes.

Le bulletin est conforme au Règlement des Etudes de l'Enseignement secondaire de plein exercice organisé par la Province de Hainaut.

Le bulletin vise à communiquer à l'élève et à ses parents un bilan périodique de la situation scolaire de l'enfant dans chacune des disciplines enseignées : travail en classe et à domicile, intérêt pour l'étude. Il communique également avec une plus grande transparence le système d'évaluation et l'appréciation de l'intérêt pour les disciplines enseignées.

Dans la mesure du possible, les questionnaires d'évaluation sont réalisés en commun par les enseignants d'une même discipline.

1. Premier degré commun

Les cours sont évalués en 3 périodes par année et 2 sessions d'examens. Les savoirs, savoir-faire et l'acquisition progressive des compétences seront évalués en cours de période (au minimum 2 évaluations). Par évaluation, nous nous référons au Décret « Missions ». Peuvent donc être considérés comme évaluation : tout travail individuel et tout travail de groupe en classe.

Les sessions d'examens de décembre et de juin seront les moments privilégiés de l'évaluation sommative des compétences articulées au travers de bilans ; elles comprendront au minimum trois cours définis par le chef d'établissement. Une part significative de leur pondération dans le total leur sera réservée.

En première commune, des examens en mathématiques, français et langue moderne I seront organisés lors des deux sessions.

Dans les cours sans examen, les élèves dont le travail est inférieur à 50 % ou dont une période est non cotée doivent présenter une épreuve en juin.

En deuxième commune, lors de la session de décembre des examens en mathématiques, français, langue moderne I et sciences seront organisés.

Lors de la session de juin, les élèves sont soumis aux épreuves du CE1D conformément aux directives de la CFWB.

Dans les cours sans examen, les élèves dont le travail est inférieur à 50 % ou dont une période est non cotée doivent présenter une épreuve en juin.

Une deuxième session d'examens est organisée en septembre. Les élèves ajournés lors des délibérations de juin peuvent présenter en septembre les épreuves dans lesquelles ils ont échoué et l'information est communiquée aux parents et aux étudiants.

Les bulletins

Compte tenu de la durée effective des périodes, la pondération du bulletin sera la suivante :

Si le cours fait l'objet d'examens :

	Période 1	Examen de décembre	Période 2	Période 3	Examen de juin	Total	Pourcentage
Cours	30	40	40	30	60	200	100

La pondération tient compte du calendrier et a également pour but d'accorder autant d'importance au travail de l'année qu'aux bilans des sessions afin de ne pas défavoriser l'élève qui éprouve des difficultés face à l'étude d'une matière trop importante au moment des bilans et à encourager le travail régulier pendant l'année.

Si le cours ne fait pas l'objet d'examens :

	Période 1	Période 2	Période 3	Total	Pourcentage
Cours	30	40	30	100	100

L'évaluation sera axée sur les compétences disciplinaires et les compétences interdisciplinaires ou transversales.

La délivrance des attestations de réussite, certifications et diplômes sont acquis si l'élève obtient au moins 50% des points au total de l'année, dans chacune des disciplines. En outre, comme le prévoit le règlement des études, l'établissement peut imposer un seuil minimum (inférieur ou égal à 50 %) à atteindre tant pour le travail de l'année que pour les examens.

➤ Les décisions de juin sont prises de la manière suivante :

Ont réussi :

Pour les cours avec examen : les élèves :

dont le total général est supérieur ou égal à 50 %

ET

dont le travail de l'année est supérieur ou égal à 45 %

ET

dont le total des examens est supérieur ou égal à 45 % dans chacune des disciplines

Pour les cours sans examen : les élèves qui obtiennent 50%.

NB : Pour les élèves qui ne rencontrent pas les critères de réussite, leurs résultats feront l'objet d'une délibération du Conseil de classe.

➤ Les décisions de septembre sont prises de la manière suivante :

Ont réussi : les élèves qui obtiennent au moins 50%.

2. Pour les 2^e et 3^e degrés de l'Enseignement Général de Transition et Technique de Transition

Les cours sont évalués en 3 périodes par année et 2 sessions d'examens. Les savoirs, les savoir-faire et l'acquisition progressive des compétences seront évalués en cours de période (au minimum 2 évaluations). Par évaluation, nous nous référons au Décret « Missions ». Peuvent donc être considérés comme évaluation : tout travail individuel et tout travail de groupe en classe.

Pour la cote moyenne de la période, la liberté est laissée à la direction, ou par délégation aux enseignants, quant à la pondération entre savoirs, savoir-faire et compétences.

Les sessions d'examens de décembre et de juin seront les moments privilégiés de l'évaluation sommative des compétences articulées au travers de bilans. Une part significative de leur pondération dans le total leur sera réservée.

Lors de la session de juin, les élèves de 6^{ème} année sont soumis aux épreuves du CESS conformément aux directives de la CFWB.

Une deuxième session d'examens est organisée en septembre. Les élèves ajournés lors des délibérations de juin peuvent présenter en septembre les épreuves dans lesquelles ils ont échoué et l'information est communiquée aux parents et aux étudiants.

Dans les cours sans examen, les élèves dont le travail est inférieur à 50 % ou dont une période est non cotée doivent présenter une épreuve en juin.

Les bulletins

Compte tenu de la durée effective des périodes, la pondération du bulletin sera la suivante :

Pour les cours avec examen : les élèves :

	Période 1	Examen de décembre	Période 2	Période 3	Examen de juin	Total	Pourcentage
Cours	30	40	40	30	60	200	100

La pondération tient compte du calendrier et a également pour but d'accorder autant d'importance au travail de l'année qu'aux bilans des sessions afin de ne pas défavoriser l'élève qui éprouve des difficultés face à l'étude d'une matière trop importante au moment des bilans et à encourager le travail régulier pendant l'année.

Pour les cours sans examen :

	Période 1	Période 2	Période 3	Total	Pourcentage
Cours	30	40	30	100	100

La délivrance des attestations de réussite, certifications et diplômes sont acquis si l'élève obtient au moins 50% des points au total de l'année, dans chacune des disciplines.

En outre, comme le prévoit le règlement des études, l'établissement peut imposer un seuil minimum (inférieur ou égal à 50 %) à atteindre tant pour le travail de l'année que pour les examens.

➤ Les décisions de juin sont prises de la manière suivante :

Ont réussi :

Pour les cours avec examens : les élèves :

dont le total général est supérieur ou égal à 50 %

ET

dont le travail de l'année est supérieur ou égal à 45 %

ET

dont le total des examens est supérieur ou égal à 45 % dans chacune des disciplines

Pour les cours sans examen :..... les élèves qui obtiennent 50%.

NB : Pour les élèves qui ne rencontrent pas les critères de réussite, leurs résultats feront l'objet d'une délibération du Conseil de classe.

➤ Les décisions de septembre sont prises de la manière suivante :

Ont réussi : les élèves qui obtiennent au moins 50%.

3. Pour les deuxièmes degrés de l'enseignement technique de qualification et de l'enseignement professionnel

➤ Pour les cours ne faisant pas l'objet d'un examen, à l'issue de la troisième période, le conseil de classe peut imposer une épreuve en juin :

- soit pour un cours dont le pourcentage total des cotes du bulletin est inférieur à 50% ;
- soit pour un cours pour lequel une cote n'a pas pu être attribuée au minimum à une période du bulletin.

Pour l'ensemble des cours, une deuxième session d'examens est organisée en juin ou/et en septembre et l'information est communiquée aux parents et aux étudiants.

En outre, le conseil de classe peut imposer un examen de seconde session à l'élève n'ayant pas atteint 50% des points tant pour le travail de l'année que pour les examens.

➤ Les décisions de septembre sont prises de la manière suivante :

Ont réussi : les élèves qui obtiennent au moins 50%.

4. Organisation du premier degré :

Pour créer un maximum de conditions favorables à l'intégration de l'enfant dans l'enseignement secondaire, les premiers jours de septembre sont entièrement consacrés à l'accueil des élèves de première année et de leurs parents par tous les professeurs du premier degré.

Dès son entrée à l'Athénée, chaque élève de première année reçoit une brochure présentant l'école et son fonctionnement. Elle constitue une sorte de carnet de bord destiné à aider l'élève de première année à découvrir l'école, ses bâtiments et les différents services qu'elle peut apporter et à apprendre à bien gérer les relations avec les professeurs.

En première année, le cours d'éducation artistique est composé d'activités de dessin et d'activités musicales. Une des activités complémentaires est le latin.

Conformément au décret sur l'organisation du premier degré des classes complémentaires sont organisées dans ce degré.

Des modalités particulières sont prévues pour l'organisation de (des) l'année(s) complémentaire(s) au premier degré différente selon les implantations, notamment en fonction de la taille des groupes classe, souvent plus fourni sur le Plateau : Une réflexion est engagée chaque année pour déterminer le choix à opérer: soit la classe autonome, soit la dispersion des élèves sur les 9 ou 10 classes existantes avec des périodes de remédiation spécifique.

Les élèves suivent les cours suivant une grille adaptée et sont évalués selon les mêmes socles de compétences que les élèves des autres classes de deuxième année.

5. Activités de remédiation :

Au premier degré :

Afin d'aider les élèves, lorsqu'ils rencontrent quelques difficultés en français, mathématique ou langue moderne I, des cours de remédiation ont été introduits à la grille horaire.

Pour les élèves de 2ème S, des activités de méthode de travail sont organisées afin de leur apprendre des méthodes d'apprentissage, des outils leur permettant de s'organiser, d'acquérir de bonnes méthodes de travail et de développer des compétences transversales.

Aux degrés supérieurs :

Une attention particulière est portée aux remédiations en mathématiques, dans l'objectif d'amener l'élève à une meilleure familiarité avec cette matière et de développer sa capacité d'abstraction.

E. Des projets, des actions conformes à notre déclaration d'intention.

1. La promotion des valeurs démocratiques

Actions :

- Visite annuelle des rhétoriciens (enseignement général et qualifiant au Fort de Breendonk
- Formation des délégués de classe à la prise de parole et à l'animation de groupe. Réflexion par le biais du théâtre sur la notion d'autorité

Objectifs :

Amener les élèves à une meilleure prise de conscience de leur capacité à connaître et à changer le monde

Critères d'évaluation :

Aptitude au débat, capacité d'interpellation des élèves dans le respect des cadres et des règles

2. L'engagement dans un projet de société conforme aux notions de développement soutenable

Actions :

- Mise en place de fontaine à eaux
- Transmission d'informations sur les niveaux de consommation énergétiques du bâtiment : données recueillies par les élèves et leurs professeurs de sciences
- Achat groupé des livres scolaires
- Gestion d'un magasin OXFAM
- Petits déjeuners malins et commerce équitable avec les élèves du qualifiant
- Animation de ventes de produits issus de la culture locale, en lien avec notre domaine de production du Colombi et de Promar
- L'aménagement des locaux et des abords
- En collaboration avec les Services provinciaux, transformation de l'internat (rénovation), aménagement des classes (luminaires, plafonds) aménagements des abords : zone de convivialité dans le parc et autour du lycée, aménagements de nouvelles zones de parking

Objectifs :

Améliorer le cadre de vie quotidien dans le respect des règles d'un développement soutenable pour tous.

Critères d'évaluation :

Salubrité du site, respect des lieux, souci d'être soi-même un représentant de sa communauté scolaire.

3. Des stages sportifs structurants pour les sections éducation physique

Actions :

- Stages de voile pour les élèves d'humanités sportives en alternance avec un stage d'escalade, en début d'année scolaire, dans le but de souder les groupes en début d'année
- Stage de ski annuel pour les 4^e et 5^e année d'humanités sportives
- Organisation d'un stage de teambuilding à Dinant-Aventure pour les élèves de 5 et 6 G
- Participation à l'Asep Trophy au barrage de l'Eau d'Heure avec les 5^{ème} du qualifiant et les sections Humanités sportives de l'athénée

Objectifs :

- Eduquer à la santé
- Donner le goût de l'effort, de la performance et de la solidarité

Critères d'évaluation :

- Amélioration des relations dans les classes
- Amélioration des résultats positifs au cours d'éducation physique

4. La promotion de l'apprentissage des langues étrangères

Actions :

- Promotion des échanges linguistiques
- Promotion des langues orientales et slaves : russe, chinois par le biais de programmes adaptés

Objectifs :

Développer le goût des langues étrangères, améliorer la communication, préparer aux exigences du monde extérieur

Critères d'évaluation :

Accroissement de l'autonomie des jeunes dans leur aptitude à communiquer entre eux et avec d'autres dans le cadre des échanges

5. Une politique de voyages scolaires strictement culturels et éducatifs et /ou sportifs

Actions :

- Organisation d'un voyage culturel au moins par année
- Découverte du patrimoine belge, wallon et régional, par le biais d'excursions régulières, exploitées sur le plan pédagogique

Objectifs :

Critères d'évaluation

6. Le soutien à l'apprentissage par les nouvelles technologies

Actions :

- Implantation progressive de tableaux interactifs et acquisition de tablettes et d'ordinateurs portables. Formation des professeurs sur base volontaire
- Partenariat avec les sections pédagogiques de la haute école Condorcet dans le cadre de l'appel à projet numérique 2013
- Priorité à la formation technologique dans la mise en oeuvre des plans de formation

Objectifs :

Critères d'évaluation :

7. L'achat de matériel adapté

Actions :

- Acquisition de vtt et organisation d'une procédure de location et d'entretien
- Acquisition du matériel adéquat pour l'organisation du Brevet de secourisme industriel
- Acquisition de matériel de physique (laboratoires) et d'armoires de conservation de produits chimiques
- Acquisition d'un matériel horticole moderne et compatible avec la vie professionnelle.

Objectifs :

Critères d'évaluation

8. L'accueil d'élèves présentant un handicap dans l'école

Actions

- Accueil d'une exposition sur le thème de la différence, hall de l'Athénée.: le handicap au quotidien
- Visite des élèves de première à un parcours didactique sur la réalité du handicap : partenariat avec la Commune de Morlanwelz
- Accueil d'élèves mal voyants

Objectifs :

Critères d'évaluation :

- Meilleure qualité d'intégration des jeunes victimes d'un handicap
- Accroissement du nombre des inscrits

9. La mise en place d'un politique de manger sain au cœur du restaurant scolaire

Actions :

- En lien avec les autorités provinciales, engagement de personnel et dynamisation du restaurant scolaire
- Fermeture un jour par semaine de l'accès aux distributeurs de softs et de snacks
- Participation, en lien avec les autorités provinciales, au projet de transformations des habitudes alimentaires, avec consultation de toute la communauté éducative et des parents, et l'Agenda 21
- Mise en œuvre du projet de rénovation de la cuisine : l'institution (achat de cars), dans une perspective de développement durable (2 60 places et un 25 places)

Objectifs :

- Inscrire l'école dans une dynamique de développement durable
- Privilégier l'éducation à la santé

Critères d'évaluation :

Accroissement du nombre d'inscrits au service de repas chauds à l'école

10. Un conseil de participation ouvert sur le monde et lieu d'apprentissage

Actions :

- Mise en œuvre d'une procédure structurée d'élection des délégués de classe
- Mise en œuvre d'une formation à la représentation pour les délégués de classe
- Par le biais du projet « Bien manger », création progressive d'une association des parents
- Intégration de personnalités du monde économique et culturel régional

Objectifs :

- Développer l'esprit d'initiative et de responsabilité
- Développer l'apprentissage du métier de citoyen, de l'esprit critique, ainsi que les stratégies de prise de parole
- Accroître la participation de tous dans la gestion de l'établissement
- Améliorer l'assise régionale de l'école

Critères d'évaluation :

Amélioration de la communication entre tous

11. La transition primaire secondaire

Actions :

- Organisation d'une information avant l'ouverture des préinscriptions
- Accueil spécifique des Premières le 26 juin et le 1er septembre, avec une petite restauration en famille
- Organisation d'activités d'immersion pendant les trois premiers jours de cours : découverte de l'école, tests sportifs, animations autour du ressenti : contes, dessins, musique

Objectifs :

- Diminuer la fracture entre les niveaux d'enseignement
- Diminuer l'échec et le décrochage scolaire
- Favoriser l'intégration harmonieuse des jeunes élèves dans une école de dimension importante
- Critères d'évaluation
- Diminution du taux d'échec
- Diminution du taux de décrochage et d'absentéisme

12. La préparation aux études supérieures

Actions :

- Visites d'école supérieures
- Présence à des cours de l'enseignement supérieur
- Organisation du cours pour le concours d'entrée à Polytechnique
- En lien avec L'UMH et l'enseignement de promotion sociale, mise en œuvre de cours pour la préparation du concours blanc d'entrée en médecine
- En lien avec le Pôle hainuyer, organisation de rencontres avec les représentants de l'enseignement supérieur
- Rencontre avec des anciens en cours d'études ou ayant terminé leurs études : transmission d'expérience
- Rencontres avec des anciens et des représentants de secteurs professionnels
- Organisation de cours de préparation aux études supérieures pour tous : prise de note, méthodologie, recherche documentaire et gestion de l'information

Objectifs :

Diminuer le taux d'abandon et d'échecs par une meilleure orientation

Critères d'évaluation :

Amélioration du taux de réussite de nos élèves en premier Bac

13. Le soutien à l'acquisition d'une culture scientifique

Actions :

- Visites de nombreux laboratoires et expositions scientifiques
- Pratique régulière du laboratoire

Objectifs :

- Susciter l'intérêt pour les études et les carrières scientifiques, porteuses d'emploi
- Critères d'évaluation
- Accroissement du taux de réussite dans ces sections, tant au niveau secondaire que supérieur
- Accroître le taux d'inscrits dans ces sections

14. La lutte contre les assuétudes

Actions :

- Organisation d'animations en classes en collaboration avec le centre PMS, les associations locales et les plannings familiaux
- Organisation de conférences sur les dangers des réseaux sociaux avec des représentants du Criminel Unit
- Réaffirmation de la « tolérance zéro » pour les pratiques de deal et de consommation
- Travail avec les centres de planning sur l'éducation sexuelle, la lutte contre la transmission des MST, les grossesses non désirées
- Avec l'appui du PSE, campagne de vaccination diphtérie-Tétanos-coqueluche, Papillomavirus
- Organisation de séances d'informations sur les dangers des jeux vidéo et des jeux en ligne

Objectifs :

- Améliorer la qualité de vie des jeunes, leur rapport au corps et à la santé
- Responsabiliser les comportements des usagers

Critères d'évaluation

- Diminuer le nombre de constats de recours à des substances illicites
- Diminuer le nombre d'interventions socio-disciplinaires relatives au harcèlement par les réseaux sociaux

15. L'organisation de stages professionnels dans le qualifiant

Actions :

- Organisation de stages pour les élèves de l'enseignement qualifiant, sur base d'un réseau professionnel éprouvé
- Recherche de nouveaux partenaires pour l'élargissement de la politique de stages professionnels

Objectifs :

Obtenir une meilleure adéquation entre la formation scolaire et les attentes du secteur

Critères d'évaluation :

- Accroissement du niveau des résultats en cours pratiques et technologiques
- Accroissement du taux d'insertion socio-professionnelle de nos élèves
- Au D3 P Vendeur/Vendeuse les stages sont hebdomadaires et intégrés dans la grille
- En horticulture, les élèves ont deux semaines de stage par année au troisième degré
- Au D3 TQ Technicien de bureau, les élèves présentent une semaine de stage en cinquième et trois semaines en sixième

Ces stages obligatoires du troisième degré sont organisés sur base de conventions signées par les parties, employeur, école, élève et/ou ses parents si l'élève est mineur.

Ces stages font obligatoirement l'objet d'une évaluation.

16. L'organisation de stages pour tous les élèves de 6^e année de l'enseignement général et le technique de transition ainsi que les élèves de 5^e année des sections biotechnologie et informatique (technique de transition)

Actions:

- Organisation de stages passifs pour tous les élèves de 6^e générale et pour les élèves de 5^e technique de transition section biotechnologie (5 F) et section informatique (5 I) sur base d'un réseau professionnel éprouvé dont d'anciens élèves de l'école qui sont maintenant actifs dans le monde du travail
- Les élèves de 6^e technique de transition section biotechnologie (6 F) et section informatique (6I) auront des stages actifs. Les cours seront suspendus pendant une semaine pour ces élèves afin qu'ils puissent partir en stage
- Recherche de nouveaux partenaires pour l'élargissement de la politique de stages professionnels

Objectifs:

- Découverte du monde professionnel pour les élèves
- Obtenir une meilleure adéquation entre la formation scolaire et les attentes du secteur
- Mieux connaître ou découvrir un métier

Critères d'évaluation:

- Accroissement du taux d'insertion socio-professionnelle de nos élèves
- Accroissement du niveau des résultats en cours pratiques et technologiques
- Section générale : stage côté et obligatoire

Ces stages obligatoires du troisième degré sont organisés sur base de conventions signées par les parties, employeur, école, élève et/ou ses parents si l'élève est mineur. Ces stages font obligatoirement l'objet d'une évaluation.

17. Création d'une formation obligatoire en e-learning "Méthode de travail" pour les élèves de 5^e année

Action:

- Organisation d'une formation de 60 périodes de cours à distance portant sur la méthode de travail en collaboration avec une école de promotion sociale

Objectifs:

- Autoformation, les apprenant(e)s d'aptitudes et de parcours divers peuvent atteindre des objectifs communs et, in fine, réussir leur formation.
- Rédiger un parcours d'apprentissage associant pédagogie active et e-learning
- Manipuler les outils de base d'une plate-forme d'e-learning

Critères d'évaluation:

- Accroissement du taux d'insertion socio-professionnelle de nos élèves
- Accroissement du niveau des résultats en cours pratiques et technologiques
- Accroissement du niveau général des résultats dans les cours

Cette formation est obligatoire et une évaluation est prévue à la fin de celle-ci.

18. L'éducation orientante au sein de l'école

Actions :

- Organisation de la journée Boys and Girls, en lien avec Hainaut Culture Tourisme
- Activités de Chimie des plastiques, en lien avec le cluster Plastiwin
- Rencontre avec des professionnels de divers secteurs sous l'impulsion du Conseil de participation, dans une perspective intergénérationnelle

Objectifs :

- Diminuer l'échec scolaire par une meilleure information sur les filières
- Diminuer le redoublement par une politique scolaire active de conseils d'orientation positifs

Critères d'évaluation :

- Taux de satisfaction des parents
- Taux de réussite post orientation

19. La pratique artistique, la connaissance du patrimoine

Actions :

- Accueil régulier de différentes troupes théâtrales et de comédiens sur le site de l'école
- Participation à différents spectacles pendant l'année scolaire et lors des voyages scolaires
- mise en œuvre de l'atelier théâtral : Les trois mousquetaires, programmation 2014-2015
- Organisation de déplacements élèves-professeurs-familles pour des spectacles en Wallonie et à Bruxelles
- Mise en œuvre annuelle du projet lecture, au premier et au troisième degré : visites d'écrivains, déplacements en bibliothèque
- Travail d'exploration de la littérature française de Belgique en partenariat avec Les Archives et Musée de la Littérature : étude spécifique des œuvres de nos anciens professeurs Jean Louvet et André Balthasar
- Organisation du concert classique des élèves de l'athénée en collaboration avec l'Académie de musique de Morlanwelz

Objectifs :

- Développer de manière opérationnelle et non stratégique la relation à la culture pour permettre son appropriation quelle que soit son origine sociale, faire de la culture un vecteur d'émancipation

Critères d'évaluation :

Propositions spontanées d'activités par les élèves, développement de l'esprit critique

20. Des enseignants tournés vers la prise en charge d'élèves en difficulté

Actions :

- Organisation de classes de petites dimensions sur les implantations de Mariemont et de Chapelle pour l'accueil des élèves en difficultés au premier degré
- Organisation réactive d'heures de remédiation

- Formation de certains professeurs, sur base volontaire aux questions de difficultés d'apprentissage : dyslexie, pratique des énéagrammes
- Engagement d'une institutrice pour le suivi des élèves en difficultés
- Travail en partenariat avec le CPMS pour le signalement de difficultés spécifiques
- Organisation de concertation entre : enseignants du premier degré et instituteurs primaires, entre professeurs de troisième et de quatrième année, entre collègues de différentes implantations pour le suivi des élèves
- Par discipline, mise sur pied de réunion régulière de concertation, d'ajustement et de programmation. Le travail en équipe, de manière transversale, horizontale et verticale, sera privilégié, comme l'unité de choix des matériels et des supports

Objectifs :

Mieux encadre les élèves en difficulté, rassurer, professionnaliser l'encadrement scolaire

Critères d'évaluation :

- Taux de réussite de ces élèves
- Niveau de satisfaction des parents de ces élèves en difficulté

Remarque importante

La médiation interne et externe constitue un mode de résolutions des conflits au sein de l'établissement. Il nous en effet est loisible de recourir, à des opérateurs internes ou externes, et par l'intermédiaire du Centre Pms, au service de médiation externe de la Fédération Wallonie-Bruxelles., lorsque le Chef d'établissement que cet outil est le plus adéquat à résoudre un conflit ou une situation de malaise pour un élève ou une classe au sein de l'établissement.

21. Une gestion centrée sur la communication :

Entre direction et enseignants :

- Création de comités spécifiques pour poursuivre des tâches particulières : Pia, fête scolaire, encadrement des 6^e année
- Réunions régulières par niveau et par disciplines

Entre direction et élèves :

- Réception des délégués de classe
- Suivi des contrats disciplinaires et pédagogiques

Entre direction, professeurs et parents :

Organisation de réunion de parents trimestrielles et sur rendez-vous

Entre professeurs et élèves :

Développement d'activités extérieures à caractère intergénérationnel qui favorisent l'échange et le contact respectueux hors des murs de la classe et dans le cadre scolaire.

Objectifs :

Eviter les incompréhensions, les frustrations, les conflits

Critères d'évaluation :

Amélioration de la qualité de vie au sein de l'école, apparition de nouveaux projets, participation de tous à la vie de l'école

20. Politique en matière de frais scolaires

La redevance concernant le prêt des livres et les photocopies est fixée à 75 euros par an et par élèves. Dès la première année, des lectures sont obligatoires tant en langue maternelle qu'en langues étrangères. La plupart du temps, ces livres, en format de poche, sont aussi accessibles en bibliothèque.

Une tenue adéquate est demandée pour les cours d'éducation physique (short, t shirt, collant pour les jeunes filles), pour les labos (tablier), et pour les cours de pratique professionnelle en horticulture (une paire de bottes, vêtements adaptés au travail en extérieur, quelques éléments de petit outillage).

Des excursions, des sorties culturelles et des voyages scolaires sont organisés chaque année. L'attention de l'équipe pédagogique est attirée sur la nécessité de réduire ces coûts périphériques d'en calculer au plus juste le montant.